Cfdt SANTÉ SOCIAUX

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

AVEC NOUS, DONNER DE LA VOIX À VOTRE VOIX

Cfdt-sante-sociaux.fr

Cfdt: SANTE SOCIAUX

COMMISSION PARITAIRE N°3
ATTACHÉ D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE

	Classe normale		Classe supérieure	
Échelon	Durée	Indice	Durée	Indice
1	1 an	349	1 an	434
2	2 ans	376	2 ans	483
3	2 ans	389	2 ans	517
4	2 ans	408	2 ans	551
5	2 ans	431	2 ans	590
6	2 ans 6 mois	461	2 ans	626
7	2 ans 6 mois	496	2 ans 6 mois	673
8	2 ans 6 mois	524	2 ans 6 mois	706
9	2 ans 6 mois	545	3 ans	746
10	2 ans 6 mois	584	–	783
11	2 ans 6 mois	626		
12	–	658		

Traitement = indice x valeur du point (4, 6302 euros depuis le 1er juillet 2010)

Peuvent être promus au **grade d'attaché principal**, par inscription au tableau d'avancement :

- après avis de la CAP, les attachés justifiant d'au moins 7 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie A ou de même niveau, et comptant au moins 1 an d'ancienneté dans le 9e échelon du grade d'attaché ;

- après un examen professionnel départemental, les attachés justifiant de 3 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie A ou de même niveau et comptent au moins 1 an d'ancienneté dans le 5e échelon du grade d'attaché.